

Armagh, le 7 juillet 2020

Province de Québec  
La Municipalité d'Armagh  
Comté de Bellechasse

À une séance régulière du Conseil municipal d'Armagh, Comté de Bellechasse, tenue à huis clos par visio-conférence le septième jour de juillet deux mille vingt à dix-neuf heures trente.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et à laquelle séance sont présents à cette visio-conférence les conseillers : Maxime Bradette, Marie Madeleine Sirois, Robert Gagnon, Gilles Lacroix, formant quorum sous la présidence du maire M. Sarto Roy.

Est également présente à cette visio-conférence : Sylvie Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Rés.2020-07-01

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE – TENUE À HUIS CLOS**

**ATTENDU QUE** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

**ATTENDU** les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 8 juillet 2020;

**ATTENDU** l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

**ATTENDU QUE** selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

**ATTENDU QU'**il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

### **EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,  
Appuyé par le conseiller Gilles Lacroix,

Que la présente séance du Conseil soit tenue à huis clos et que les membres du conseil ainsi que la directrice générale puissent y participer par visioconférence.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-07-02

### **ORDRE DU JOUR**

Proposé par le conseiller Maxime Bradette,  
Appuyé par le conseiller Robert Gagnon,

- 01- Ouverture. **(R)**
- 02- Mot de bienvenue du maire.
- 03- Lecture et adoption de l'ordre du jour. **(R)**
- 04- Suivi et adoption du procès-verbal de la séance tenue par visio-conférence du 2 juin 2020. **(R)**
- 05- Rapport des dépenses autorisées. **(R)**

- 06- Dépôt et lecture du rapport annuel du maire.
- 07- Dépôt du rapport budgétaire comparatif 2019-2020.
- 08- Voirie :
  - Soumissions reçues pour la fourniture de services professionnels en contrôle qualitatif des matériaux – réfection d'un ponceau sur le rang Saint-Joseph. **(R)**
- 09- Aqueduc et égout :
  - Demande de raccordement au réseau d'aqueduc et d'égout par « Centre Mécanique Armagh s.e.n.c. ». **(R)**
  - Programme de protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP) - Travaux complémentaires. **(R)**
  - Demande de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) – Informations supplémentaires. **(R)**
- 10- Urbanisme :
  - Nomination des inspecteurs municipaux, officiers et/ou contrôleurs. **(R)**
  - Régularisation des titres de propriété – Lots : 4 276 023 et 4 376 024. **(R)**
- 11- Parc des chutes d'Armagh :
  - Soumission reçue pour des travaux de coffrage. **(R)**
- 12- Modification des représentants sur les divers dossiers municipaux. **(R)**
- 13- Vente d'un camion – GMC Sierra 2006. **(R)**
- 14- Demande d'entente de service par la Résidence Louis-Philippe Côté
  - Utilisation de la salle municipale « Philibert Langlois ». **(R)**
- 15- Participation financière 2020 – Paroisse Sacré-Cœur-de-Jésus-en-Bellechasse. **(R)**
- 16- Levée de l'assemblée. **(R)**

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-07-03

#### **SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 JUIN 2020**

Chacun des membres du Conseil municipal a pris connaissance du procès-verbal :

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,  
Appuyé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,

Que le procès-verbal du 2 juin 2020 soit accepté tel que rédigé par la secrétaire-trésorière.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-07-04

#### **RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES – JUILLET 2020**

Proposé par le conseiller Robert Gagnon,  
Appuyé par le conseiller Gilles Lacroix,

Que l'ordre du jour soit accepté.  
D'approuver la liste ci-jointe des comptes à payer du mois juillet 2020 au montant de 125 705.89 \$:

#### **EXERCICE FINANCIER 2020**

9050-5736 QUEBEC INC/RECUFOR-LOCAT.MAPA	CONTENEUR/TRAVAUX PARC CHUTES	574,88
A. CHABOT & FILS AUTO ÉLECTRIQUE	REP. CAMION 02-06 / DURAMAX	932,68
AUGUSTIN CORMIER ENTR. ELECTRICIEN INC.	REP. POMPE/USINE FILTRATION	270,09
AUTOMATISATION JRT INC	FILTRES / USINE EPURATION	125,07
BIBLIO MUNICIPALE D'ARMAGH - ARMAGIMO	BUDGET DE FONCTIONNEMENT #2	3 500,00
BMR AVANTIS SAINT-PAUL-DE-MONTMINY	TUYAUX DRAIN/PARC DES CHUTES	298,72
BMR AVANTIS SAINT-PAUL-DE-MONTMINY	TUYAUX DRAIN / PARC DES CHUTE	73,65
CARRIERES RIVE-SUD INC.	GRAVIER 0-20MM / RESERVE	626,18
CAUCA / EXPERTS EN APPELS D'URGENCE	MESSAGERIE CELL./JUIL. A SEPT	386,32
COOPERATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE	HEBERGEMENT ROLE EN LIGNE 2020	523,60
COOPERATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE	HEBERGEMENT LOG. GEOCENTRIQ	730,55
COOPERATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE	SOUTIEN TECHNIQUE / PERMIS	436,91
COOPERATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE	HEBERGEMENT PERMIS EN LIGNE	289,05
COOPERATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE	SOUTIEN TECH. GEOMATIQUE	586,37
CREAPHISTE	JOURNAL JUILLET 2020	697,61
DENEIGEMENT NICOLAS AUDET	ENTRETIEN PELOUSE / 1ER VERS.	4 225,33
DORCHESTER REFRIGERATION INC.	REP. AIR CLIMATISE/BUREAU	111,35
DURAND MARQUAGE & ASS. INC.	PEINTURE LATEX/MARQUAGE CHAUS.	275,94
ECO VERDURE	ENGRAIS TERRAIN BALLE/SOCCER	249,47
ECO VERDURE	AERATION TERRAIN BALLE/SOCCER	448,01
ENTREPRISES CLAUDE CÔTÉ INC. (LES)	INST. PRISES/COMPLEXE/CHALOIS	1 515,72
ENTREPRISES G.E.G. (LES)	PELLE/DRAIN PARC DES CHUTES	1 102,33
ENTREPRISES G.E.G. (LES)	PELLE/DRAIN PARC DES CHUTES	1 037,65
ENTREPRISES G.E.G. (LES)	PELLE/DRAIN PARC DES CHUTES	546,13
ENTREPRISES G.E.G. (LES)	CAMION / RECHARG. RANGS	567,20
ENTREPRISES G.E.G. (LES)	CAMION / RECHARG. RANGS	701,64
ENTREPRISES G.E.G. (LES)	CAMION / RECHARG. RANGS	497,00
ENTREPRISES G.E.G. (LES)	PELLE/PONCEAU RTE JEAN-CHARRON	103,48
EUROFINS ENVIRONEX	TRANSP. + ANALYSES EAUX USEES	508,77
EUROFINS ENVIRONEX	TRANSP. + ANALYSES EAU POTABLE	133,37
EXCAVATION GERARD POULIOT INC.	GRAVIER MG20/TRAV. PARC CHUTES	402,25
EXCAVATION GERARD POULIOT INC.	PIERRE / TRAVAUX PARC CHUTES	469,68
EXCAVATION GERARD POULIOT INC.	GRAVIER MG112/TRAV.PARC CHUTES	1 228,63
EXCAVATION GERARD POULIOT INC.	GRAVIER MG112/RECHARG. RANGS	13 663,96
EXCAVATION GERARD POULIOT INC.	GRAVIER MG112/RECHARG. RANGS	10 862,96
EXCAVATION GERARD POULIOT INC.	CAMION / RECHARG. RANGS	7 074,94

FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES	FORM. ROLES ET RESP./A.GAUDREAU	258,69
FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES	CREDIT / FACTURE 0017686	- 258,69
FERME HORTICOLE LAJOIE INC.	FLEURS POUR EMBELLISSEMENT	1 100,08
FINANCIERE GM	LOCATION CAMION GMC/JUIL 2020	784,63
FRANCE THIBAUT, ING.	SERV./ACC./CHAP.2/TECQ/PPASEP/	2 623,71
GARAGE SYLVAIN ROY ENR.	REPL. POMPE A EAU/CAMION RAM	386,26
GROUPE P.G.F. INC.	ENTRETIEN / NIVELEUSE	7 832,68
HYDRO-QUEBEC	USINE D'EPURATION / 31 JOURS	1 566,74
HYDRO-QUEBEC	USINE DE FILTRATION / 59 JOURS	2 459,30
HYDRO-QUEBEC	TERRAIN DES LOISIRS / 62 JOURS	29,29
HYDRO-QUEBEC	ECLAIRAGE PUBLIC / 31 JOURS	1 088,59
ICI MEDIAS INC.	APPEL D'OFFRES/AGENT SOUTIEN	508,19
INT COMMUNICATION	CONTRAT SERV./SITE WEB/JUILLET	57,43
LAURIER ROY	CAMION/RECHARG.RANGS/PARC CH	850,78
LAURIER ROY	CAMION/RECHARGEMENT RANGS	449,03
LUC OUELLET ELECTRIQUE INC.	INSTALLER FILET BALLE	703,65
M.R.C. DE BELLECHASSE	TRANSPORT ROLL-OFF (8)	2 120,00
M.R.C. DE BELLECHASSE	PERMIS TRAVAUX RIVERAINS	25,00
MINISTERE DU REVENU DU QUEBEC	REMISES PROV. / JUIN 2020	6 312,76
MONSIEUR BALAYEUSE	BALAI A AIR / BALAYEUSE	229,95
MONSIEUR BALAYEUSE	BOYAU ET BROSSE/BALAYEUSE	304,68
MONSIEUR BALAYEUSE	BOYAU RETRACTABLE/BALAYEUSE	28,74
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	SERV.INTERNET/CHALOIS/JUILLET	45,94
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	TELEPHONIE IP/USINE FILTRATION	17,72
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	REPETITRICE RADIOS	212,13
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET USINE FILTRATION	40,19
PAQUET & FILS LTÉE	ESSENCE VOIRIE/AQUEDUC/AUTRES	514,44
PAROISSE SACRE-COEUR-DE-JESUS-EN-BELLECH	PART. FINANCIERE/REP. CLOCHER	1 000,00
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	ATTACHES/FILETS/TERRAIN BALLE	76,88
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	BOUGIE/SOUFFLEUR A FEUILLES	7,57
PUROLATOR COURRIER LTEE	FRAIS TRANSP./SUPPORTS DESINF.	41,27
PUROLATOR COURRIER LTEE	FRAIS TRANSP. / PANNEAUX SIGN.	7,59
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	BOIS POUR GAZEBOS+COFFRAGE	235,09
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	TUYAU/ACC./ARROSER CEDRES	48,59
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	FIL / DEBROUSSAILLEUSE	10,79
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	ESCOMPTE	- 5,15
RECEVEUR GENERAL CANADA	REMISES FED. / JUIN 2020	2 274,54

RREMQ - AON HEWITT	REGIME PENSION / JUIN 2020	2 458,54
SANI ETCHEMIN INC.	VIDANGE RÉSERVOIRS/EAUX USEES	2 805,39
SERV. DEPRÉDATION LAURENTIDES-APPALACHES	VERIF. COURS D'EAU/CASTORS	172,46
SERV. DEPRÉDATION LAURENTIDES-APPALACHES	CASTORS/RANG ST-JOSEPH	344,93
SERVICES PROACTIVO	RAPPORT MISE SERV. STATION EPU	1 578,61
SIGNALISATION LEVIS INC.	PANNEAUX / BORNE RECHARGE	60,88
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	ENVOI/COMMUNIQUE/OUVERTURE BUR	106,93
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	ENVOI / INFOS TRAVAUX	106,93
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	ENVOI / JOURNAL JUILLET	121,59
SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	ASS. COLL. / JUILLET 2020	1 033,96
SYLVAIN ASSELIN (MICRO EXCAVATION BELL.)	PELLE/ENTREE CAVE/PARC CHUTES	442,65
SYLVAIN ASSELIN (MICRO EXCAVATION BELL.)	PELLE/ENTREE CAVE/PARC CHUTES	284,57
SYLVAIN ASSELIN (MICRO EXCAVATION BELL.)	PELLE/ACCOTEMENTS/PONCEAUX	252,95
SYLVAIN ASSELIN (MICRO EXCAVATION BELL.)	PELLE/EMPL. GÉNÉRATRICE/COMPL.	158,10
TELMATIK	SYSTEME ALERTES/NOTIFICATIONS	1 455,50
TELUS QUEBEC	TEL + FAX + NOUVELLE LIGNE	845,66
TELUS QUEBEC	TEL + FAX BATIMENTS MUNICIPAUX	469,98
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES	FEUILLES AQUA ACE	316,84
TRANSPORT DOYEN LTEE	CAMION/PARC CHUTES/RECHARG.R	1 323,46
TRANSPORTEURS EN VRAC RIVE-SUD INC.	CAMION / RECHARG. RANGS	2 047,71
VIDEOTRON LTEE	CELLULAIRES EMPLOYES	138,91
WSP CANADA INC.	DOCUMENT DOMAEU / CHAPITRE 2	17 073,79

Adopté unanimement par les conseillers.

### **DÉPÔT ET LECTURE DU RAPPORT ANNUEL DU MAIRE**

Conformément à l'article 176.2 du Code municipal, M. Sarto Roy, maire, dépose et lit publiquement son rapport annuel. Le texte intégral du rapport sera publié dans l'édition du mois d'août 2020 du journal local « L'Armagh'Joie ».

**Tel que prescrit par l'article 176.4 du Code municipal du Québec, la directrice générale, secrétaire-trésorière dépose le rapport budgétaire comparatif 2019-2020 pour la période du 1er janvier au 31 mai 2019.**

Rés.2020-07-05

### **SOUSSIONS REÇUES POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX – RÉFECTION D'UN PONCEAU SUR LE RANG SAINT-JOSEPH**

**ATTENDU QU'**une demande d'appel d'offres sur invitation a été faite auprès de trois firmes spécialisées pour la fourniture de services professionnels en contrôle qualitatif des matériaux;

**ATTENDU QUE** le service régional d'ingénierie de la MRC de Bellechasse a vérifié la conformité des soumissions reçues;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,  
Appuyé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,

Que ce Conseil accepte, suite à la recommandation du service régional d'ingénierie de la MRC de Bellechasse, la soumission la plus basse déposée par le Groupe ABS au montant de 8 068.03 \$ taxes incluses pour le contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre du projet de réfection d'un ponceau sur le rang Saint-Joseph.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-07-06

**DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT PAR « CENTRE MÉCANIQUE ARMAGH S.E.N.C. »**

**ATTENDU QU'**en date du 1<sup>er</sup> juin 2020, Mme Carole Ross et M. Daniel Ross ont adressé une demande écrite au Conseil municipal concernant le branchement du garage « Centre Mécanique Armagh s.e.n.c. » du 253, rue Principale au réseau municipal d'aqueduc et d'égout;

**ATTENDU QUE** l'estimé, pour des travaux dans un sol normal leur a été présenté;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,  
Appuyé par le conseiller Maxime Bradette,

1<sup>o</sup> Que ce Conseil municipal informe Mme Carole Ross et M. Daniel Ross que la Municipalité autorise le branchement au réseau municipal d'aqueduc et d'égout pour la propriété située au 253, rue Principale portant la dénomination « Centre Mécanique Armagh s.e.n.c. ».

2<sup>o</sup> Que les propriétaires Carole et Daniel Ross s'engagent à payer 50% des coûts totaux dans les 30 jours suivant la fin des travaux.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-07-07

**PROGRAMME DE PROTECTION ACCRUE DES SOURCES D'EAU POTABLE (PPASEP) – TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES**

**ATTENDU QUE** des travaux complémentaires sont requis dans le cadre de l'analyse de la vulnérabilité des puits municipaux;

**ATTENDU QUE** la firme Akifer mandatée pour réaliser le projet a déposé une proposition de travaux complémentaires;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,  
Appuyé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,

Que ce Conseil accepte, la proposition de travaux complémentaires d'inventaire des puits privés et le relevé d'arpentage déposée par la firme Akifer au montant maximum de 3 550 \$ taxes en sus dans le cadre de l'analyse de la vulnérabilité des puits municipaux.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-07-08

**DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AUPRÈS DU  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE  
CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MELCC) –  
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

**ATTENDU QU'**une demande de certificat d'autorisation a été déposée au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) au mois de mai dernier pour l'ajout d'un système de permanganate de potassium;

**ATTENDU QUE** pour fin d'analyse, certains renseignements sont nécessaires afin de poursuivre l'analyse du dossier;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,  
Appuyé par le conseiller Robert Gagnon,

1<sup>0</sup> Que ce Conseil confirme à l'analyste au dossier qu'elle sera en mesure d'entretenir et d'assurer une opération adéquate des équipements de traitement proposés suite à l'ajout d'un système de permanganate de potassium à son usine de filtration.

2<sup>0</sup> Que la Municipalité mandate la Firme EMS infrastructures inc. à produire le manuel d'exploitation et en fournisse un exemplaire au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) au plus tard 60 jours après la mise en service du système de permanganate de potassium.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-07-09

**NOMINATION DES INSPECTEURS MUNICIPAUX, OFFICIERS  
ET/OU CONTRÔLEURS**

**ATTENDU QUE** la MRC de Bellechasse a déclaré sa compétence, en vertu de l'article 678.0.1 du *Code municipal du Québec*, d'établir, de maintenir et de régir un service d'inspection régionale pour l'application des règlements d'urbanisme des municipalités locales assujetties au règlement numéro 276-20 de la MRC de Bellechasse;

**ATTENDU QUE** la municipalité d'Armagh a adopté un règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés et que ce règlement est appliqué principalement par la Sûreté du Québec tel que prévu à l'article 1.4.1;

**ATTENDU QUE** certaines dispositions de ce règlement pourront aussi être appliquées par d'autres officiers municipaux et/ou contrôleurs;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de nommer les officiers responsables de l'application du règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés, et ce, tel que prévu à l'article 1.4.1 de ce règlement;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Maxime Bradette,  
Appuyé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,

1<sup>0</sup> Que tous les inspecteurs en bâtiment et en environnement de la MRC de Bellechasse soient habilités à appliquer les règlements

d'urbanisme de la municipalité énumérés à l'article 4 du règlement numéro 276-20 de la MRC de Bellechasse.

2<sup>0</sup> Que les articles 5.1, 5.1.1, 5.1.3, 5.1.4, 5.1.5, 5.1.9 et 5.2 du règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés soient appliqués par les inspecteurs régionaux.

3<sup>0</sup> Que les articles 1.4.3, 1.4.4, 2.1.2, 2.1.16, 4.7, 7.2.13, 9.1.3, 9.1.4, 9.1.5, 9.1.6, 9.1.7, 9.1.8, 9.3.1, 9.3.3, 9.3.5, 9.4.1, 9.7.1, 9.7.3, 9.8.2 et 9.8.4 du règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés soient appliqués par le(s) officier(s) et/ou contrôleurs suivants : La directrice générale et/ou le directeur des travaux publics.

4<sup>0</sup> Que tous les inspecteurs en bâtiment et en environnement de la MRC de Bellechasse ainsi que les officiers nommés soient autorisés à émettre les avis et constats relatifs aux règlements d'urbanisme de la municipalité ainsi qu'aux articles du règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés pour lesquels ils ont été nommés.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-07-10

**RÉGULARISATION DES TITRES DE PROPRIÉTÉ – LOTS :  
4 276 023 ET 4 376 024**

**ATTENDU QUE** les lots 4 276 024 et 4 276 023 du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Bellechasse, ont fait l'objet d'un préavis de défaut de paiement des taxes foncières;

**ATTENDU QUE** lors de la vente aux enchères publiques de la MRC de Bellechasse tenue le 8 juin 2017, lesdits immeubles ont été attribués à la Municipalité, faute d'enchérisseur;

**ATTENDU QUE** le propriétaire antérieur n'a pas exercé son droit de retrait dans l'année de la vente pour taxes;

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite régulariser le titre de propriété et demander à la MRC de Bellechasse un acte de vente conformément à l'article 1044 du Code Municipal;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Robert Gagnon,  
Appuyé par le conseiller Gilles Lacroix,

1<sup>0</sup> D'autoriser la municipalité d'Armagh à mandater Me Myriam Couillard, notaire à préparer l'acte de vente et toute autre documentation requise afin de régulariser le titre de propriété de la Municipalité sur les lots 4 276 023 et 4 276 024 du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Bellechasse.

2<sup>0</sup> Que M. Sarto Roy, maire et Mme Sylvie Vachon, directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-07-11

**PARC DES CHUTES D'ARMAGH: SOUMISSION REÇUE POUR  
DES TRAVAUX DE COFFRAGE**

**ATTENDU QUE** des travaux de réparation de l'entrée de cave du Parc des chutes sont en cours;



**ATTENDU QU'**une demande de soumission sur invitation a été transmise à trois fournisseurs;

**ATTENDU QUE** deux entrepreneurs ont transmis une offre de service;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,  
Appuyé par le conseiller Maxime Bradette,

Que ce Conseil municipal accepte la soumission la plus basse de Coffrage Appalaches inc. pour une somme de 6 300 \$ pour les travaux de coffrage de l'entrée de cave au Parc de chutes d'Armagh.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-07-12

**MODIFICATION DES REPRÉSENTANTS SUR LES DIVERS DOSSIERS MUNICIPAUX**

**ATTENDU QUE** suite à la démission de deux membres du conseil municipal et dans le contexte actuel de la COVID-19 les élections partielles ont dû être reportées à une date ultérieure;

**ATTENDU QU'**il a lieu de faire une redistribution des dossiers municipaux;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,  
Appuyé par le conseiller Robert Gagnon,

Que ce Conseil attribue à Marie Madeleine Sirois, conseillère, le dossier du Parc des chutes d'Armagh et confie à Maxime Bradette, conseiller, ceux de la Bibliothèque et de l'école Belle-Vue.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-07-13

**VENTE PAR SOUMISSION PUBLIQUE– CAMION GMC SIERRA 2006**

**ATTENDU QUE** la municipalité d'Armagh a fait l'acquisition d'un nouveau camion au début mars pour remplacer le camion GMC SIERRA 2006;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de procéder à la vente de ce camion;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,  
Appuyé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,

Que ce Conseil autorise Sylvie Vachon, directrice générale, à procéder à une offre de vente publique pour le camion GMC SIERRA 2006.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-07-14

**DEMANDE D'ENTENTE DE SERVICE PAR LA RÉSIDENCE LOUIS-PHILIPPE CÔTÉ – UTILISATION DE LA SALLE MUNICIPALE « PHILIBERT LANGLOIS »**

**ATTENDU QUE** l'organisme « Les Résidences Louis-Philippe Côté » est à réviser son plan d'évacuation en cas d'urgence;

**ATTENDU QUE** dans son plan d'évacuation la « Résidence Louis-Philippe Côté » doit prévoir un local de déplacement temporaire de la clientèle;

**ATTENDU QU'**une demande d'utilisation de la salle municipale « Philibert Langlois » a été déposée par cet organisme en cas de sinistre;

**ATTENDU QUE** lors de l'élaboration de son plan de sécurité civile la municipalité d'Armagh a désigné la salle municipale « Philibert Langlois » en tant que centre de coordination lors d'un sinistre;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,  
Appuyé par le conseiller Maxime Bradette,

1<sup>o</sup> Que ce Conseil autorise l'organisme la « Résidence Louis-Philippe Côté » à utiliser la salle municipale « Philibert Langlois » comme salle de déplacement temporaire de sa clientèle lors d'un sinistre.

2<sup>o</sup> Que M. Sarto Roy, maire et Mme Sylvie Vachon, directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente de service avec l'organisme la « Résidence Louis-Philippe Côté ».

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-07-15

**PARTICIPATION FINANCIÈRE 2020 – PAROISSE SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS EN-BELLECHASSE**

**ATTENDU QUE** la municipalité d'Armagh est sollicitée par la paroisse de Sacré-Cœur-de-Jésus-en-Bellechasse à leurs diverses activités de financement ;

**ATTENDU QUE** les contributions financières, en particulier la capitation, permettent entre autres d'offrir les services suivants : célébrations dominicales, funérailles, sacrements, secrétariat et partage communautaires;

**ATTENDU QU'**il y a également la possibilité de faire un don pour la souscription, qui est attribué à l'entretien de l'église et du chauffage;

**ATTENDU QU'**en raison de la COVID 19, une collecte supplémentaire a été interrompue pour recueillir des dons servant à la réparation du clocher de l'église;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Robert Gagnon,  
Appuyé par le conseiller Maxime Bradette,

Que ce Conseil participe financièrement pour une somme de 1 000 \$ à la réparation du clocher de l'église.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-07-16

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,  
Appuyé par le conseiller Maxime Bradette,

Qu'à 19 :55, l'assemblée soit levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je, Sarto Roy, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Sarto Roy, maire

---

Sylvie Vachon, sec.-trés. / Dir.gén.